



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 11 mai 2021

LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE DANS UNE AFFAIRE DE VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES DANS LE DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

Du 17 au 28 mai prochain, La Voix De l'Enfant sera partie civile devant la Cour d'assises de la Nièvre à Nevers qui aura à juger plusieurs personnes qui auraient commis des violences physiques et sexuelles à l'encontre de quatre petits garçons âgés de 3 à 7 ans.

Ces enfants avaient révélé des violences sexuelles alors qu'ils étaient placés en famille d'accueil, eu égard au contexte de carences éducatives visant les parents.

Les mis en cause, parents des enfants et proches, sont renvoyés devant la Cour pour violences, viols, agressions sexuelles, corruption de mineurs, actes de barbarie, et privations de soins ou d'aliments, la récidive étant retenue pour certains mis en cause et pour certaines infractions.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Melinda DEVIDAL GAROMPOLO, avocate au barreau de Sens.

Pour tout contact :

Martine Brousse

06 22 80 82 82

Présidente de La Voix De l'Enfant

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Maître Melinda DEVIDAL GAROMPOLO

06 30 13 09 89

Avocate au barreau de Sens